



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°187 du lundi 30 novembre 2015

### **Cérémonie du 05 décembre 2015 :**

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie commémorative du 05 décembre à 11h30 devant la stèle (mairie), à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité au Centre Socioculturel après la cérémonie.

### **Commande de containers ordures ménagères et tri sélectif :**

CALITOM ne ramassera plus les ordures ménagères qui ne seront pas déposées dans des containers aux normes, à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2016.

La Communauté de Communes de la Boixe vend des containers. Pour en acheter vous pouvez les contacter au 05.45.20.68.46

Des bons de commande sont disponibles en mairie.

### **Fermeture du secrétariat :**

Le secrétariat de mairie sera fermé au public le jeudi 24 décembre 2015.

### **Rappel : Elections régionales :**

*Nous vous rappelons que le bureau de vote se tiendra en mairie, dans la salle du Conseil Municipal et non plus au Centre Socioculturel.*

Vous munir d'une pièce d'identité ou de votre carte d'électeur.

Le 1<sup>er</sup> tour aura lieu le dimanche 06 décembre.

*Le stationnement des véhicules se fera sur le parking du Centre Socioculturel.*

### **Accueil des nouveaux arrivants et Vœux du Maire :**

Le Conseil Municipal invite toutes les personnes installées récemment sur la commune à un pot de bienvenue qui se déroulera le **vendredi 08 janvier à 18h30** au centre socioculturel. Les habitants qui souhaitent participer à cet accueil seront les bienvenus. Nous profiterons de cette rencontre pour souhaiter les vœux pour la nouvelle année.

Nous remercions les nouveaux habitants de se faire connaître au secrétariat de mairie. En effet, de nombreuses démarches sont initiées par la municipalité et les services de l'Etat. Il est important pour en bénéficier d'être identifié en mairie.

**Le Conseil Municipal et les agents communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes.**

